

Communiqué de Presse

Résultats financiers 2015

- Jeudi 30 Juin 2016 -

Le résultat comptable 2015, correspondant à un déficit de moins de 1 M€, illustre le redressement entamé par le CHPC. Comparé au déficit de 2014, il est significativement plus faible (-60%), malgré un soutien financier en diminution (11 M€ d'aides en 2014 vs 9 M€ en 2015). Le déficit comptable 2015 est porté à moins de 1 M€ contre plus de 5 M€ en 2014. Ce déficit 2015 vient s'ajouter aux résultats des années passées : le déficit cumulé passant ainsi de 34 M€ à 35 M€.

Le déficit annuel structurel (c'est-à-dire hors aides exceptionnelles) se réduit ainsi de 16 M€ à 10 M€, soit un effort « net » CHPC de 6 M€. Celui-ci est porté à 80% par des augmentations de recettes d'activité et à 20% par des écritures comptables correctrices.

Le déficit comptable 2015 est le plus faible des sept dernières années. Après plus de 5 années consécutives de déficits annuels structurels en augmentation, l'année 2015 constitue donc un rebond qui appelle confirmation, la tendance s'inversant. Jamais le niveau de recettes du CHPC n'a été aussi élevé : il atteint en 2015 près de 159 M€.

Ces résultats extrêmement positifs et significatifs, longtemps attendus, sont le fruit de l'implication de tout le personnel du CHPC et des chantiers d'optimisation des organisations internes, avec une forte sensibilisation sur la juste valorisation de l'information médicale, à la source de nos recettes. Cette dynamique doit être poursuivie sans relâche, et permettra in fine de gagner en sérénité et en marge de manœuvre.

Pour la première fois depuis fort longtemps, l'activité réalisée par le CHPC au bénéfice de ses patients se singularise positivement. Le CHPC clôture l'année 2015 par une hausse de tous ses paramètres : tant en hospitalisation qu'en séances et consultations externes. Au total, ce sont 4 000 patients et/ou séances supplémentaires effectués en 2015.

Cette hausse d'activité, qui n'est rien d'autre qu'une réponse aux besoins de la population et la traduction d'une reprise d'une partie des fuites hors territoire, a été permise par une politique assumée d'orientation vers une attractivité majorée auprès des médecins, en commençant par les plus jeunes, internes et assistants. La démographie médicale, interne et externe sur le territoire, reste en effet la clef du redressement durable du CHPC dans un contexte très défavorable.

Le Conseil de surveillance du CHPC s'est félicité de ces résultats en amélioration et a remercié les équipes médicales et paramédicales pour leur investissement. Cette séance du 30 Juin 2016 a été l'occasion également d'entendre le contrôleur aux comptes certifier, avec réserves, les comptes du CHPC, après une première année marquée par un refus de certification.

Benoît ARRIVE
Président du Conseil de Surveillance du CHPC